

# NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

## UN DRAME dans un vieux ménage A TOUROING

LE MARI TENTE DE TUER SA FEMME ET DE SE SUICIDER

M. Vandevanne Alphonse, âgé de 62 ans, sans profession, demeurant rue de la Poterie, a trop aimé le petit verre. Il a possédé un petit patrimoine. Ses enfants ont dû lui faire une pension alimentaire. Il acceptait avec joie l'argent de ses enfants, malheureusement en lieu d'un faire profiter sa vieille épouse. Il le dépensait dans les estaminets. Fatigué de voir sa mère privée de secours, les fils de Vandevanne résolurent, avec le frère de sa femme, de rendre drogué le pension alimentaire. Ils firent acheter à Vandevanne, Vandevanne, l'ancien de cette dévotion, prit une sinistre résolution qui lui fit réaliser dans la nuit de lundi au mardi.

M. et Mme Vandevanne occupent dans leur maison deux chambres à part. Mme Vandevanne dormait paisiblement lorsqu'elle fut éveillée par les cris de son mari. Elle se leva et se précipita dans sa chambre. Elle vit son mari et elle se précipita sur son lit et elle porta un coup de revolver dans la direction de sa femme qui, heureusement, ne fut pas atteinte. Tourmenté sous une arme contre lui-même, Vandevanne se tira deux coups de revolver, l'un sous le temps et l'autre dans la tête gauche du ventre.

Des voisins accoururent sur les cris de Mme Vandevanne et trouvèrent le malheureux baignant dans son sang, faisant entendre des gémissements. M. le docteur Lagache approuva les soins et demanda quelque temps le mandat d'amener urgent à l'hôpital.

Mme Vandevanne a eu une très forte émotion. Elle a été soignée. Vandevanne est en quelques instants et depuis quelque temps il manifestait des idées de suicide.

Une énigme sanglante à Fiers

UN DECOUVRE UN PEINTRE DE LILLE MOURANT SUR LA ROUTE DE LILLE A FLERS

Mardi matin, à 8 heures, on conduisit à Roubaix, à l'hôpital de la Providence, un homme qui des semaines avaient trouvé sur le territoire de Fiers, le long de la grande route de Lille à Leers, gisant, ensanglanté. L'identité de cet homme avait été établie à la mairie de Fiers. Divers papiers trouvés sur lui avaient permis de découvrir son nom : Arthur-Désiré Dumont, né à Roubaix, le 21 juin 1882.

Une pièce trouvée sur le blessé établissant en outre que Dumont exerçait le métier de peintre, fut présentée au docteur Lagache, qui lui fit constater que l'homme était habitué à Lille, rue des Ecluses, 41. D'autres pièces indiquant qu'on se trouvait en présence d'un trémoussier.

## LE LILLE UN GUET-APENS

Un voleur trop charitable est assailli et frappé d'un coup de couteau

M. Arthur Dubois, 40 ans, couvreur, rue Mourant, passait l'avant-dernière nuit, vers une heure, dans la rue de Paris, quand il aperçut une jeune femme pleurant à chaudes larmes.

Le voleur avait l'air et le comportement, pris de compassion, M. Dubois s'approcha d'elle et l'interrogea sur les causes de son chagrin.

Dans la soirée, assure-t-elle, elle avait eu une discussion avec son mari et ce dernier avait pas crié, malgré le froid, de la mettre à la porte. Elle attendait la qu'une amie charitable vint à son secours.

Le voleur a bien fait de charitable. M. Dubois, lorsqu'elle est terminée son récit, se ne sur pas un malheureux homme. Vous auriez pu à l'ombrière plus mal. Si vous le desirer, je vous trouverai un logement pour cette nuit.

C'est avec ampression que la jeune femme accepta l'offre qui lui fut faite à l'heure de la nuit. M. Dubois a eu un fort plaisir de voir la force de riposter et est ainsi que le cabot, retiré lui assez gravement blessé à la poitrine gauche. La police accourut, mais à un point.

Le voleur a été arrêté et conduit à la prison. M. Dubois se sentit tout à coup assailli par le coup et terrassé.

Avant même qu'il ait eu le temps de se relever, son adversaire se jeta sur lui et le frappa à l'épaule d'un coup de couteau.

Admiré par le bruit de la lutte et les appels de la victime, M. Abel Chevalier s'élança au secours de l'ouvrier et le frappa à la tête et à la poitrine.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## LES LAVRENT LEUR LINGE SALE EN FAMILLE

Une sanglante bataille fut livrée mardi soir, vers sept heures, rue des Ecluses, entre Catherine Doreux, 30 ans, et son mari, Henri Doreux, 30 ans, ouvrier aux postes et télégraphes, habitant rue du Vieux-Faubourg, cour des Ecluses, qui depuis quelque temps vivent en ménage séparé à propos d'une question de mariage. L'homme avait couronné par là, le fils de la femme Doreux, pendant plusieurs années, mais n'aurait pas consenti à l'épouser.

Mardi soir, l'homme passait vers les Ecluses, quand il aperçut l'après-midi. Perdue de son mari, la femme Doreux, s'arma d'une chaise et s'avancèrent vers lui, lui en porta un fort coup à la tête.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## LE FARI EST MAUVAISE CONSEILLERE

L'homme est tombé, M. Antoine Faç, 36 ans, garçon à l'hôtel du Phénix, entré au bar Chagnot, où il refusait de servir.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## PAR-CI PAR-LÀ

Un feu de cheminée s'est déclaré hier, à midi 45, chez M. Bouchère, chef cuisinier des cuisines de la ville de Lille.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## RECEPTION DU 1<sup>er</sup> JANVIER

M. Oscar Halley, président des B. B. B. informe MM. les membres du Club, qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, il recouvre aujourd'hui, mercredi, de midi à deux heures, dans le salon du Café de la Paix, Grand'Place, à Lille.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## DANS LA POLICE

Lundi soir, à 9 heures, a été tenu, à la salle de la gare, la réunion de l'Amicale de la police pour le renouvellement du Comité.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## DERNIERE HEURE

### LA GUERRE D'ORIENT

Les propositions ottomanes

Constantinople, 31 décembre.

La Porte a envoyé à Rehid poche des instructions précisant les précédentes, c'est-à-dire lui ordonnant de proposer de s'en remettre aux puissances pour toutes les questions, à l'exception de celles intéressant la Turquie d'Asie et les îles que la Porte entend régler avec les alliés.

On a des raisons de croire que la Porte insistera pour garder Rhodes, Chio, Mytilène, mais elle désire notamment sur la Crée, quoiqu'il lui soit attendu à ce que la Porte déclare d'abord aux alliés que la question de la Crée dépend des puissances.

La Turquie et la Bulgarie ont conclu un accord permettant d'envoyer des médicaments à Constantinople.

On ignore si l'accord a été négocié à Tchaikoff ou à Iasi.

La Réunion des Ambassadeurs

Londres, 31 décembre.

La prochaine réunion des ambassadeurs aura lieu jeudi après-midi.

On croit que les ambassadeurs ne s'occuperont pas tout d'abord de la question des frontières balkaniques.

Cette question est particulièrement celle de Serbie, qui a particulièrement l'objet d'un échange de vue entre Vienne et Rome.

Une fois que les gouvernements austro-hongrois et italiens auront discuté entre eux ces questions, les ambassadeurs se réuniront.

A SCUTARI

Belgrade, 31 décembre.

On mande d'Albanie que depuis le 28 décembre, les Albanais ont été de la part de la Serbie, les commandants se refusent toujours à reconnaître l'autorité de la Serbie.

Le nouveau ministre espagnol

Viel la composition de nouveaux cabinets : Président, le comte Romanones; Intérieur, Alcazar; Affaires étrangères, Navarro; Justice, Barroto; Guerre, le général Laga; Marine, Amila; Ombres; travaux publics, Williams; Instruction publique, Lopez Nunez; Finance, Suarez-Villa.

## LE LILLE

### UN GUET-APENS

Un voleur trop charitable est assailli et frappé d'un coup de couteau

M. Arthur Dubois, 40 ans, couvreur, rue Mourant, passait l'avant-dernière nuit, vers une heure, dans la rue de Paris, quand il aperçut une jeune femme pleurant à chaudes larmes.

Le voleur avait l'air et le comportement, pris de compassion, M. Dubois s'approcha d'elle et l'interrogea sur les causes de son chagrin.

Dans la soirée, assure-t-elle, elle avait eu une discussion avec son mari et ce dernier avait pas crié, malgré le froid, de la mettre à la porte. Elle attendait la qu'une amie charitable vint à son secours.

Le voleur a bien fait de charitable. M. Dubois, lorsqu'elle est terminée son récit, se ne sur pas un malheureux homme. Vous auriez pu à l'ombrière plus mal. Si vous le desirer, je vous trouverai un logement pour cette nuit.

C'est avec ampression que la jeune femme accepta l'offre qui lui fut faite à l'heure de la nuit. M. Dubois a eu un fort plaisir de voir la force de riposter et est ainsi que le cabot, retiré lui assez gravement blessé à la poitrine gauche. La police accourut, mais à un point.

Le voleur a été arrêté et conduit à la prison. M. Dubois se sentit tout à coup assailli par le coup et terrassé.

## LES LAVRENT LEUR LINGE SALE EN FAMILLE

Une sanglante bataille fut livrée mardi soir, vers sept heures, rue des Ecluses, entre Catherine Doreux, 30 ans, et son mari, Henri Doreux, 30 ans, ouvrier aux postes et télégraphes, habitant rue du Vieux-Faubourg, cour des Ecluses, qui depuis quelque temps vivent en ménage séparé à propos d'une question de mariage. L'homme avait couronné par là, le fils de la femme Doreux, pendant plusieurs années, mais n'aurait pas consenti à l'épouser.

Mardi soir, l'homme passait vers les Ecluses, quand il aperçut l'après-midi. Perdue de son mari, la femme Doreux, s'arma d'une chaise et s'avancèrent vers lui, lui en porta un fort coup à la tête.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## RECEPTION DU 1<sup>er</sup> JANVIER

M. Oscar Halley, président des B. B. B. informe MM. les membres du Club, qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, il recouvre aujourd'hui, mercredi, de midi à deux heures, dans le salon du Café de la Paix, Grand'Place, à Lille.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## DANS LA POLICE

Lundi soir, à 9 heures, a été tenu, à la salle de la gare, la réunion de l'Amicale de la police pour le renouvellement du Comité.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

Le voleur fut assailli par deux autres et de la maison M. Chevalier, assailli par deux autres, fut obligé de se réfugier dans la rue.

## LE LILLE

### UN GUET-APENS

Un voleur trop charitable est assailli et frappé d'un coup de couteau

M. Arthur Dubois, 40 ans, couvreur, rue Mourant, passait l'avant-dernière nuit, vers une heure, dans la rue de Paris, quand il aperçut une jeune femme pleurant à chaudes larmes.

Le voleur avait l'air et le comportement, pris de compassion, M. Dubois s'approcha d'elle et l'interrogea sur les causes de son chagrin.

Dans la soirée, assure-t-elle, elle avait eu une discussion avec son mari et ce dernier avait pas crié, malgré le froid, de la mettre à la porte. Elle attendait la qu'une amie charitable vint à son secours.

Le voleur a bien fait de charitable. M. Dubois, lorsqu'elle est terminée son récit, se ne sur pas un malheureux homme. Vous auriez pu à l'ombrière plus mal. Si vous le desirer, je vous trouverai un logement pour cette nuit.

C'est avec ampression que la jeune femme accepta l'offre qui lui fut faite à l'heure de la nuit. M. Dubois a eu un fort plaisir de voir la force de riposter et est ainsi que le cabot, retiré lui assez gravement blessé à la poitrine gauche. La police accourut, mais à un point.

Le voleur a été arrêté et conduit à la prison. M. Dubois se sentit tout à coup assailli par le coup et terrassé.